

SYNCHRONY (CH) FUNDS - Synchrony (CH) Balanced (EUR)

Rapport annuel au 15 mars 2017

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Politique d'investissement	3
Utilisation du revenu net	3
Chiffres comptables	4
Inventaire et transactions	6
Notes aux états financiers	11
Rapport de performance	12
Rapport abrégé de la société d'audit	15



Quai de l'île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 6249
1002 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président
Directeur général, BCV

Christian PELLA
Vice-président

Patrick BOTTERON
Membre
Directeur, BCV

Christian BEYELER
Membre

Florian MAGNOLLAY
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, directeur
Bertrand GILLABERT, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Antonio SCORRANO, sous-directeur

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

KPMG SA
Rue de Lyon 111
1203 Genève

Distributeurs

Banque Cantonale de Genève, Genève
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Cantonale du Valais, Sion
Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg
Toutes les autres banques cantonales
AXION SWISS BANK SA, Lugano
BANQUE ARNER SA, Lugano
Banque Coop SA, Bâle
BANQUE HERITAGE SA, Genève
Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA, Lenzbourg
Banque J. Safra Sarasin SA, Bâle
Banque Vontobel SA, Zurich
bank zweiplus sa, Zurich
Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève
InCore Banque SA, Zurich
Lienhardt & Associés Banque Privée Zurich SA, Zurich
NPB Neue Privat Bank AG, Zurich
Piguet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains
Privatbank IHAG Zurich AG, Zurich
Privatbank Von Graffenried AG, Berne
Swisscanto Direction de Fonds SA, Zurich
UNION BANCAIRE PRIVEE, UBP SA, Genève

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Cantonale de Genève, Genève

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Banque Cantonale de Genève, Genève

Information aux investisseurs

Modification du contrat de fonds

Un regroupement de fonds ainsi que des modifications du contrat de fonds non liées à ce regroupement ont été publiés le 15 juin 2016 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch.

Le fonds Synchrony (CH) Balanced (EUR) n'est pas concerné par ce regroupement, qui a visé deux autres fonds de l'ombrelle (Synchrony (CH) Dynamic (EUR) a été repris au 15 septembre 2016 par Synchrony (CH) Dynamic (CHF)).

Les modifications du contrat de fonds non liées au regroupement concernent le fonds reprenneur et les autres fonds de l'ombrelle. Les clauses régissant l'utilisation des instruments financiers dérivés et celle concernant la répartition des risques liée aux opérations hors bourse ont été adaptées au dernier contrat modèle de la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA. Ce modèle intègre les modifications résultant de la nouvelle ordonnance de la FINMA sur les placements collectifs.

Les modifications du contrat de fonds ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA le 24 août 2016, en même temps que le regroupement, avec entrée en vigueur au 15 septembre 2016. Le dispositif de la décision FINMA a été publié le 8 septembre 2016 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch.

Politique d'investissement

L'objectif du fonds est l'équilibre entre rendement fixe et gains en capital. Le risque est moyen, les fluctuations de capital étant aussi réduites que possible.

Le fonds investit sa fortune à raison de :

- 30% au minimum et 65% au maximum, directement ou indirectement via des parts de placements collectifs et des instruments financiers dérivés, en obligations et autres titres ou droits de créance de débiteurs privés ou de droit public du monde entier;
- 30% au minimum et 65% au maximum, directement ou indirectement via des parts de placements collectifs et des instruments financiers dérivés, en actions et autres titres ou droits de participation de sociétés du monde entier;
- 25% au maximum en avoirs en banque à vue ou à terme et en parts de placements collectifs qui investissent en instruments du marché monétaire.

L'unité de compte du fonds est l'euro (EUR).

Le fonds peut effectuer des placements dans d'autres monnaies que celle de son unité de compte.

Utilisation du revenu net au 15 mars 2017

Date Ex VNI : 14.06.2017

Date de paiement : 16.06.2017

				Montant pour porteurs de parts domiciliés			
				en Suisse			à l'étranger
	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
	Oui	11	EUR	1.00	0.35	0.65	1.00

Chiffres comptables

Aperçu	Devise	16.03.16	16.03.15	16.03.14	16.03.13
		15.03.17	15.03.16	15.03.15	15.03.14
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	EUR	20'129'168.81	20'549'885.13	22'642'861.45	21'871'416.19
Parts en circulation à la fin de la période comptable		156'826	170'794	173'404	187'722
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	EUR	128.35	120.32	130.58	116.51
Distribution par part	EUR	1.00	0.80	0.55	0.40
Total Expense Ratio (TER) synthétique		1.49%	1.80%	1.88%	1.93%

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)	15.03.17	15.03.16
Avoirs en banque		
à vue	2'903'706.80	3'283'223.35
Valeurs mobilières		
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	2'617'037.00	3'080'362.50
Parts d'autres placements collectifs	14'560'659.75	14'119'181.97
Autres actifs	64'487.78	86'760.40
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	20'145'891.33	20'569'528.22
Engagements envers les banques à court terme	-471.57	0.00
Autres engagements	-16'250.95	-19'643.09
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	20'129'168.81	20'549'885.13

Evolution du nombre de parts du fonds	Période comptable	16.03.16	16.03.15
		15.03.17	15.03.16
Position au début de la période comptable		170'794	173'404
Parts émises		10'480	27'627
Parts rachetées		-24'448	-30'237
Position à la fin de la période comptable		156'826	170'794

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	20'549'885.13	22'642'861.45
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-136'635.20	-95'372.20
Solde des mouvements de parts	-1'736'189.85	-362'772.49
Résultat total	1'452'108.73	-1'634'831.63
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	20'129'168.81	20'549'885.13

Compte de résultat	Période comptable	16.03.16	16.03.15
		15.03.17	15.03.16
Revenus			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		251.07	9.24
Revenus des valeurs mobilières			
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs		69'012.05	141'547.02
Parts d'autres placements collectifs		169'080.16	133'061.25
Rétrocessions sur fonds de placement		4'984.91	12'770.91
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		-4'165.12	-6'140.01
Total des revenus		239'163.07	281'248.41
Charges			
Intérêts passifs		-14'023.64	-8.75
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-214'733.49	-264'216.86
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		10'663.87	6'152.36
Total des charges		-218'093.26	-258'073.25
Résultat net avant ajustements		21'069.81	23'175.16
Ajustements fiscaux 3)		148'010.35	109'886.09
Résultat net		169'080.16	133'061.25
Gains et pertes de capital réalisés		722'085.82	408'349.81
Résultat réalisé		891'165.98	541'411.06
Gains et pertes de capital non réalisés		560'942.75	-2'176'242.69
Résultat total		1'452'108.73	-1'634'831.63
Utilisation du résultat du fonds			
Résultat net		169'080.16	133'061.25
Report de l'année précédente		2'830.92	6'404.87
Résultat disponible pour être réparti		171'911.08	139'466.12
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		156'826.00	136'635.20
Report à compte nouveau		15'085.08	2'830.92
Total		171'911.08	139'466.12

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Parts d'autres placements collectifs					694'850.00	3.45
IE0004766675	Comgest Growth Europe Fund Cap.	32'500	EUR	21.38	694'850.00	3.45
Irlande					694'850.00	3.45
Obligations					2'617'037.00	12.99
BE6276039425	0.8 % Anheuser-Busch InBev 15-23 NT	500'000	EUR	100.99 %	504'950.00	2.51
EU000A1G0AK5	2 % European Financial Stability Facility 12-17 NT	750'000	EUR	100.48 %	753'600.00	3.74
XS0503734872	3 3/8 % Rabobank Nederland 10-17 NT Series 2207A Senior	750'000	EUR	100.37 %	752'775.00	3.73
XS0626808496	3 5/8 % GE Capital European Funding 11-17 NT Senior	600'000	EUR	100.952 %	605'712.00	3.01
EUR					2'617'037.00	12.99
Valeurs mobilières non cotées en bourse						
Parts d'autres placements collectifs					13'865'809.75	68.83
CH0033837847	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Small & Mid Caps CH -I-	1'750	CHF	193.39	315'805.07	1.57
CH0181440329	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony US Equity -M-	21'000	USD	185.15	3'657'578.51	18.16
CH0181476414	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony All Caps -M-	6'500	CHF	120.04	728'092.19	3.61
Suisse					4'701'475.77	23.34
FR0010558841	Mandarine Valeur FCP -I- Cap.	140	EUR	5'695.62	797'386.80	3.96
FR0011468602	Metropole Gestion - Metropole Selection FCP -W-	1'975	EUR	259.45	512'413.75	2.54
France					1'309'800.55	6.50
GB00B3FFY310	M&G Investment Funds - M&G Global Emerging Markets Fund -C-	16'500	USD	24.7343	383'914.23	1.91
Grande-Bretagne					383'914.23	1.91
IE00B52QBB85	Comgest Growth Emerging Markets Fund -I- USD Cap.	10'250	USD	36.84	355'217.32	1.76
IE00B62TFX49	Comgest Growth GEM Promising Companies -I- USD Cap.	14'000	USD	16.81	221'384.08	1.10
Irlande					576'601.40	2.86
LU0386383433	Investec Global Strategy Fund SICAV-European Equity Fund -I-	11'750	EUR	26.78	314'665.00	1.56
LU0851563907	SYNCHRONY (LU) FUNDS - Synchrony (LU) Bonds (EUR) I	33'000	EUR	106.40	3'511'200.00	17.43
LU0929189636	UNI-GLOBAL SICAV - Equities Europe -RA EUR- Cap.	470	EUR	1'448.34	680'719.80	3.38
LU1045038707	Oyster SICAV - European Selection -I EUR-	300	EUR	1'288.11	386'433.00	1.92
LU1162219429	SYNCHRONY (LU) FUNDS-Synchrony (LU) Liquoptimum (EUR) I Cap.	20'000	EUR	100.05	2'001'000.00	9.93
Luxembourg					6'894'017.80	34.22

Les explications des légendes se trouvent à la fin des chiffres comptables.

Avoirs en banque à vue	2'903'706.80	14.41
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	2'617'037.00	12.99
Parts d'autres placements collectifs	14'560'659.75	72.28
Autres actifs	64'487.78	0.32
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	20'145'891.33	100.00
Engagements envers les banques à court terme	-471.57	
Autres engagements	-16'250.95	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	20'129'168.81	

Cours de change	CHF	1 = EUR 0.93314
	JPY	100 = EUR 0.820389
	USD	1 = EUR 0.940699

Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

Engagement du fonds	% de la fortune nette	Montant
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0
Total des positions réduisant l'engagement	0%	0
Informations supplémentaires et opérations hors-bilan		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0
Montant du compte prévu pour être réinvesti		0
Commission de performance		0
Type et montant des sûretés acceptées		
Aucune sûreté acceptée		0

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Parts d'autres placements collectifs

CH0033837847	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Small & Mid Caps CH -I-		250
CH0181440329	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony US Equity -M-	26'000	5'000
CH0181476414	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony All Caps -M-	6'500	
FR0010558841	Mandarine Valeur FCP -I- Cap.	35	20
FR0011468602	Metropole Gestion - Metropole Selection FCP -W-		1'625
GB00B3FFY310	M&G Investment Funds - M&G Global Emerging Markets Fund -C-	16'500	
IE0004766675	Comgest Growth Europe Fund Cap.		7'500
IE00B52QBB85	Comgest Growth Emerging Markets Fund -I- USD Cap.		2'750
IE00B62TFX49	Comgest Growth GEM Promising Companies -I- USD Cap.		8'000
LU0386383433	Investec Global Strategy Fund SICAV-European Equity Fund -I-	13'250	1'500
LU0851563907	SYNCHRONY (LU) FUNDS - Synchrony (LU) Bonds (EUR) I	7'000	
LU0929189636	UNI-GLOBAL SICAV - Equities Europe -RA EUR- Cap.	500	30
LU1045038707	Oyster SICAV - European Selection -I EUR-	325	25

Obligations

BE6276039425	0.8 % Anheuser-Busch InBev 15-23 NT	500'000	
--------------	-------------------------------------	---------	--

Positions fermées en cours de période comptable

Parts d'autres placements collectifs

FR0010612754	Fourpoints America FCP -R USD- Cap.		2'500
IE00B23Z8S99	Legg Mason Royce US Small Cap Opportunity -Premier- USD Cap.		2'400
IE00B578XK25	Man GLG Japan CoreAlpha Equity -I H- EUR		2'300
IE00BH7HW517	Iridian UCITS Fund - Iridian U.S. Equity Fund -I- USD Cap.		6'750
IE00BNGWY190	Majedie Asset Management US Equity Fund -Z-		350'000
LU0132668087	UBAM SICAV - Swiss Equity -IC- Cap.	1'200	2'700
LU0191819951	UNI-GLOBAL SICAV - Equities Europe -SA- EUR- Cap.		250
LU0196034663	Henderson Horizon SICAV-Pan European Smaller Companies -I2-		11'000
LU0235308482	Alken Fund SICAV - European Opportunities -R- Cap.		2'200
LU0318939179	Fidelity Funds SICAV - America Fund -Y-ACC-USD Cap.		35'000
LU0334251120	UNI-GLOBAL SICAV - Equities US -SA-USD- Cap.		325
LU0431993079	JPMorgan Funds SICAV-Emerg. Markets Opportunities C USD Cap.		1'500
LU0952587862	Edgewood L Select SICAV - US Select Growth - USD ZIC- Cap.		3'000
LU1162219692	SYNCHRONY (LU) FUNDS-Synchrony (LU) Liquoptimum (USD) I Cap.		5'000

Obligations

FR0010288357	3 1/4 % France 06-16 OAT		600'000
XS0432810116	4 1/4 % Novartis Finance 09-16 NT Senior		300'000

- 1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options
- 2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés
- 3) Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

Notes aux états financiers

Commissions

SYNCHRONY (CH) FUNDS	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commission d'émission à la charge de l'investisseur en faveur des distributeurs
Synchrony (CH) Balanced (EUR)	1.30%*	Max. 2.50%

* En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion réduite

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser l'activité de distribution. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum des commissions de gestion à la charge des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Office(s) de dépôt

Euroclear, Bruxelles
SIX SIS AG, Zürich
Swisscanto Funds Centre Ltd, Londres

TER

Le TER a été calculé conformément à la directive publiée par la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part d'un fonds est obtenue à partir de la valeur vénale de la fortune du fonds, réduite d'éventuels engagements du même fonds, divisée par le nombre de parts en circulation. Il y a arrondi à deux décimales.

Rapport de performance

		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Rendement total net du fonds (VNI) en EUR (lancé le 22.05.06)	%	3.00	-16.39	13.31	9.51	-4.24	8.80	7.98
Nom de l'indice de référence : Indice composite équilibré Composition : voir ci-dessous								
Rendement de l'indice de référence en EUR	%	2.37	-11.56	13.26	7.47	0.17	9.56	8.97
Mesures externes de risque								
– Corrélation		0.06	0.29	0.39	0.23	0.77	0.90	0.81
– Volatilité	%	4.48	7.61	5.56	5.56	7.07	4.90	5.06
– Risque actif (tracking error)	%	5.53	11.67	7.57	7.09	4.61	2.12	3.08
– Bêta		0.08	0.20	0.28	0.21	0.83	0.95	0.84
– Ratio de Sharpe		-0.19	-2.63	2.28	1.65	-0.68	1.79	1.57
– Taux de placement hors risque	%	3.8640	3.6262	0.6508	0.3470	0.5433	0.0262	0.0335
		2014	2015	2016	2017			
					au 15 mars			
Rendement total net du fonds (VNI) en EUR (lancé le 22.05.06)	%	4.74	1.34	2.28	2.14			
Nom de l'indice de référence : Indice composite équilibré Composition : voir ci-dessous								
Rendement de l'indice de référence en EUR	%	8.94	5.20	4.73	1.70			
Mesures externes de risque								
– Corrélation		0.89	0.85	0.95	0.82			
– Volatilité	%	5.10	7.57	6.45	1.84			
– Risque actif (tracking error)	%	2.35	4.42	2.01	1.06			
– Bêta		0.96	0.78	1.00	1.11			
– Ratio de Sharpe		0.93	0.18	0.40	6.09			
– Taux de placement hors risque	%	-0.0019	-0.0246	-0.02791	-0.3470			

Notes

1. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
2. La fréquence de calcul du rendement de l'indice de référence est identique à celle du fonds.
3. Depuis le 01.01.15, le taux de placement hors risque est le ICE LIBOR à 3 mois, dans l'unité de compte du fonds. Auparavant, ce taux était le taux de refinancement d'une banque pour une durée de trois mois, dans l'unité de compte du fonds.
4. L'indice de référence a été rebalancé à partir du 17.03.08 afin de mieux refléter la politique d'investissement du fonds.
5. Les données historiques de 2008 ont été recalculées à fin 2009 afin de tenir compte de l'indice de référence en Total Return net.

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future.
 Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

Composition de l'indice de référence

Indice composite équilibré

Ce fonds est un fonds d'allocation d'actifs mondiaux, base euro, avec un profil de risque équilibré, reflétant la stratégie de la Banque Cantonale de Genève.

L'indice de référence reflète l'allocation globale des actifs. Les trois composantes prises en compte dans le calcul sont le CG 3M Eurozone Index pour les liquidités, le Citigroup World Government Bond EU Index pour les obligations et le MSCI Daily TR Net World GDP pour les actions.

L'indice de référence a été rebalancé à partir du 17.03.08 afin de mieux refléter la politique d'investissement du fonds.

Le poids attribué aux classes d'actifs reflète les moyennes du mandat dit «Equilibré» de la Banque Cantonale de Genève :

10% Liquidités : **taux CG 3M Eurozone Index (avant le 01.01.16 : ICE LIBOR EUR 3 mois)**
(avant le 17.03.08: 18%)

50% Obligations : **Citigroup WGBI EU Index 3 à 5 ans**
Cet indice est constitué en majorité d'obligations européennes.

40% Actions : **MSCI Daily TR Net World GDP**
(avant le 17.03.08: 32% MSCI World TR net)
Cet indice reflète les capitalisations boursières de tous les marchés principaux au monde, ajustées pour le flottant de chaque action.

Méthodologie de calcul

La pondération des trois classes d'actifs prises en considération dans le calcul de l'indice de référence est stable et ne varie pas dans le temps.

La performance de l'indice de référence est la somme des performances des trois composantes, pondérées par les pourcentages mentionnés ci-dessus pour chacune des classes d'actifs, et chaînées géométriquement.

Le calcul de l'indice de référence a débuté avec une base 100 au 22 mai 2006.

Méthodologie

1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de valorisation.
2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) du fonds en tenant compte de la distribution.
3. La commission d'émission des parts n'est pas prise en compte dans le calcul de performance du fonds.
4. La performance est calculée après déduction de tous les frais à la charge du fonds.
5. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
6. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode « time-weighted return »).
7. Les mesures externes de risque sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sous-séries annualisées.
8. Corrélation : corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice de référence.
9. Volatilité : écart-type annualisé de la série de rendements.
10. Risque actif (tracking error) : écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et celle de son indice de référence.
11. Bêta : pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice de référence.
12. Ratio de Sharpe : moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux de placement hors risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
13. Annualisation de l'écart-type : multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
14. Des informations complémentaires sur le calcul et la présentation des performances du fonds sont disponibles sur demande.

Rapport abrégé de la société d'audit

Rapport de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs sur les comptes annuels

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du fonds de placements **SYNCHRONY (CH) FUNDS** avec les compartiments suivants :

- Synchrony (CH) Balanced (CHF)
- Synchrony (CH) Balanced (EUR)
- Synchrony (CH) Defensive (CHF)
- Synchrony (CH) Dynamic (CHF)
- Synchrony (CH) World Equity (CHF)

comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2017. Les comptes annuels de l'exercice précédent ont été vérifiés par un autre organe de révision. Celui-ci a délivré, dans son rapport du 13 juillet 2016, une opinion d'audit sans réserve.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2017 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément ainsi que celles régissant l'indépendance conformément à la loi sur la surveillance de la révision et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

KPMG SA

Yvan Mermod
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Santiago Ramos
Expert-réviser agréé

Genève, le 7 juillet 2017

Annexe:

- Comptes annuels comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h LPCC